

Révisons : Le rôle et les fonctions de l'Etat en économie

L'État occupe une place fondamentale dans l'économie de marché en façonnant les institutions et les règles juridiques qui sécurisent et rendent les échanges possibles.

Son rôle a considérablement évolué, passant d'une intervention minimale à une prise en charge globale des risques sociaux.

1. L'évolution du rôle de l'État : de l'État-gendarme à l'État-providence, et aujourd'hui à la recherche d'un nouveau modèle

L'Etat gendarme

Au XIXe siècle, la vision dominante est celle de l'État-gendarme, simple garant du bon fonctionnement du marché et du respect de la propriété privée. Dans cette conception libérale, l'État se limite strictement aux fonctions régaliennes : la police, la justice, l'armée et l'émission de la monnaie.

L'Etat interventionniste

Fin 19ième, début 20ième, l'Etat intervient de plus en plus dans l'économie. Les domaines de l'Etat s'élargissent pour prendre en compte deux problèmes que l'économie de marché ne parvient pas à prendre en charge :

- ❖ l'existence des externalités de marchés
- ❖ une demande pour des biens collectifs.

Le passage vers l'État-providence (ou État social) s'opère progressivement au XXe siècle, sous l'influence de la crise de 1929.

L'Etat providence

L'État devient alors un acteur central qui socialise les risques (chômage, maladie, retraite) pour garantir le bien-être social et l'intérêt général. L'État devient producteur de services via des entreprises publiques (transport ferroviaire, énergie...) et met en œuvre une politique sociale de protection de sa protection via la création de la Sécurité sociale en 1945.

L'Etat français s'inspire alors de deux modèles :

- ❖ Le modèle bismarckien (Allemagne, 1880), fondé sur une logique d'assurance liée au travail et financé par des cotisations.
- ❖ Le modèle beveridgien (Royaume-Uni, 1945), fondé sur l'assistance universelle, financé par l'impôt et fournissant des prestations uniformes à tous.

La crise de l'État-providence

Depuis la fin des "Trente Glorieuses" et les chocs pétroliers des années 1970, ce modèle traverse une période de doutes appelée la "crise de l'État-providence".

Trois grands facteurs à cette crise de l'Etat providence

- **Crise de croissance** : le ralentissement de la croissance ne permet plus de financer durablement des dépenses sociales en hausse constante, creusant la dette publique.
- **Crise d'efficacité** : l'intervention publique ne parvient plus à résoudre durablement des problèmes comme le chômage de masse ou la faible mobilité sociale.
- **Crise de légitimité** : les prélèvements obligatoires élevés sont de moins en moins acceptés par la population, (ras le bol fiscal), qui estiment ne pas en avoir pour leur argent

Est apparue alors une approche plus libérale, basée sur le laisser faire qui s'est traduit par des privatisations et le retrait de l'État de certains domaines économiques, accompagné d'une baisse de la fiscalité sur les revenus issus du capital. En parallèle, les échanges internationaux se sont développés jusqu'à atteindre une sorte de mondialisation heureuse, aujourd'hui remise en cause par des tensions entre des pôles économiques (USA/Chine/UE)

La demande de protection de la population et des agents économiques reste cependant forte face à des crises économiques plus rapides et plus fortes, l'apparition de nouvelles menaces sanitaires, environnementales, géopolitique. Les Etats sont ainsi à la recherche d'un nouveau modèle.

2. Les trois fonctions de l'État dans l'économie

La fonction d'allocation :

L'État intervient pour pallier les **défaillances du marché**. Il lutte contre les monopoles, prend en charge les **biens publics** que personne ne produirait gratuitement (comme l'éclairage des rues) et gère les **externalités**, par exemple en taxant les entreprises polluantes,.

La fonction de stabilisation :

Il s'agit de réguler l'activité économique pour lisser les cycles. L'État utilise les politiques budgétaires et monétaires pour soutenir la croissance en période de crise ou, à l'inverse, contenir l'**inflation** en cas de surchauffe,.

La Fonction de redistribution :

Elle vise à corriger les inégalités créées par le marché au nom de la **justice sociale**. L'État prélève des revenus aux uns (impôts progressifs) pour les transférer aux autres sous forme de prestations sociales,. Cette redistribution peut être **verticale** (des riches vers les pauvres) ou **horizontale** (des actifs vers les retraités ou des bien-portants vers les malades)